

## **ZIMBABWE, ANGOLA, BOTSWANA, MALAWI MOZAMBIQUE, ZAMBIE**

Le Haut-commissariat du Canada au Zimbabwe couvre le territoire comprenant l'Angola, le Botswana, le Malawi, le Mozambique et la Zambie. Chacun de ces pays possède des réserves suffisantes de poissons provenant de leurs propres ressources ou en font le commerce avec les pays avoisinants. En raison de la pénurie des devises étrangères et des problèmes concernant la balance des paiements dans cette région, l'importation de poisson à des fins de commerce est interdite. Le Botswana est la seule exception, mais à cause de la faible population de ce pays enclavé dans les terres, toute possibilité d'exportation est exclue.

### **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

Haut-commissariat du Canada  
45 Baines Avenue,  
P.O.Box 1430,  
Harare, République du Zimbabwe  
Tél. : (011-263-4) 733881  
Télex : 24465  
Télécopieur : (011-263-4) 733636  
M. Thomas S. Mercer  
Agent de commerce